

Contact : Service Comptabilité

 comptabilite.bourcefranc@educagri.fr

 05.46.85.45.05

Objet : Taxe d'apprentissage

Madame, Monsieur,

Chaque année, le **Lycée de la Mer et du Littoral** prépare près de 750 apprenants à obtenir les diplômes du baccalauréat au BTSA, des certifications et formations maritimes ou de protection de la nature complétées par une mise en application sur le terrain.

Les apprenants obtiennent d'excellents résultats aux examens grâce à la compétence de nos équipes pédagogiques et au dynamisme de notre accompagnement.

*Afin de poursuivre cette dynamique et d'innover dans nos pratiques pédagogiques, **nous sollicitons votre appui pour recevoir le versement de la taxe d'apprentissage.***

Celle-ci nous permet de maintenir la qualité des enseignements, notre degré d'exigence, de financer de nouveaux matériels pédagogiques, des sorties sur le terrain, la réalisation de chantiers grandeur nature et de proposer de nouvelles formations répondant aux besoins du territoire.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercie par avance pour votre soutien.

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

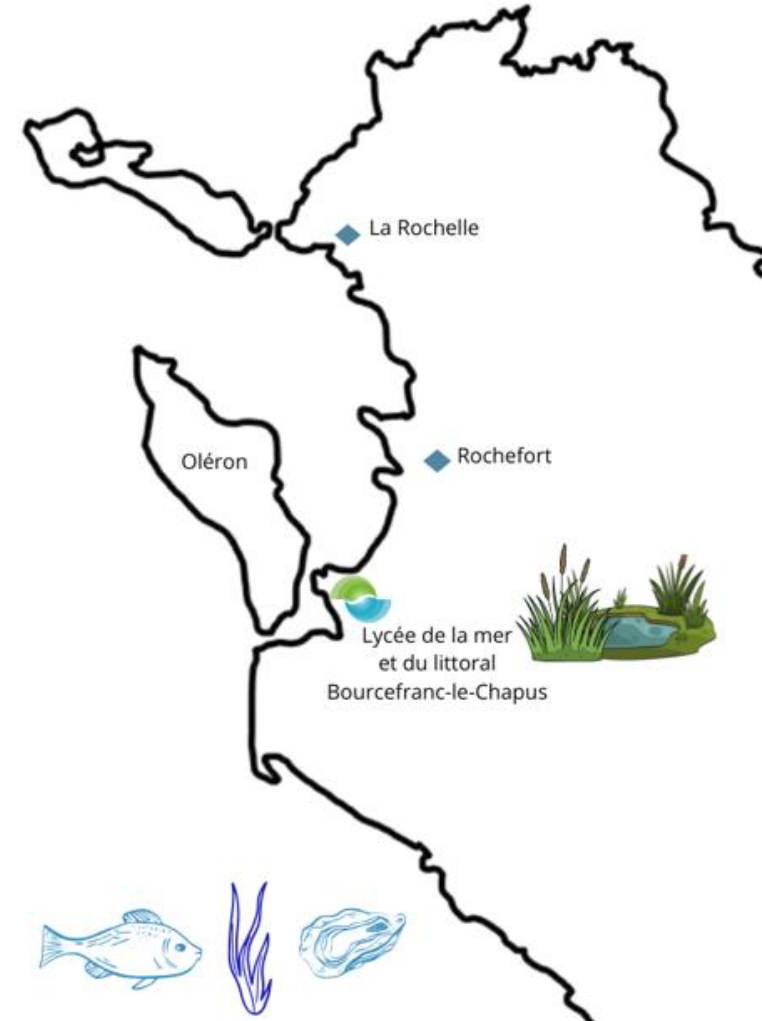
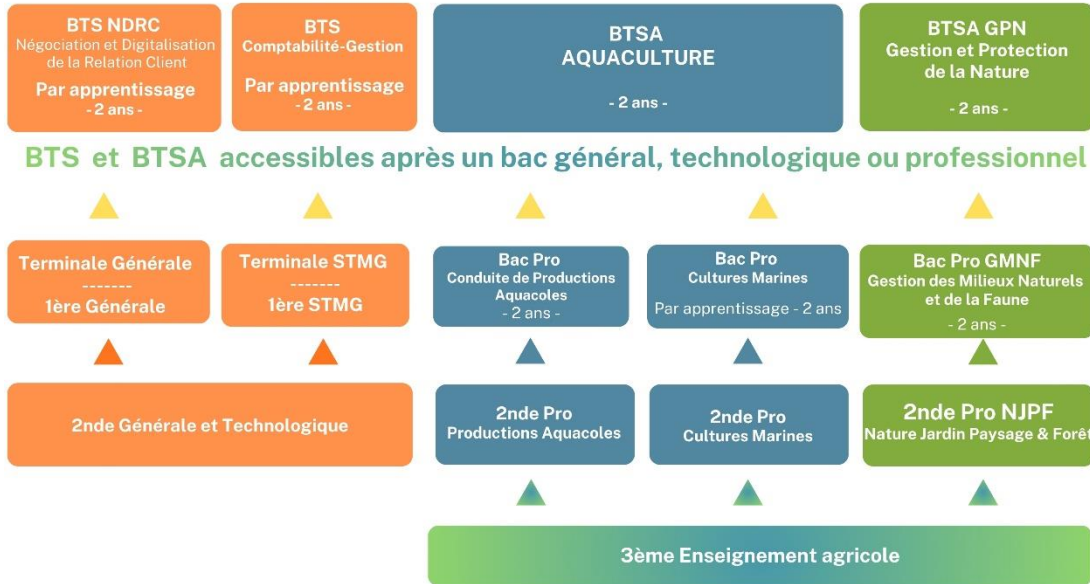
Le Directeur de l'EPLEFPA,


Bruno GARCIA



Taxe d'apprentissage

Accompagnez nos 750 apprenants vers leur filière et formation



SOLTEA : <https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>

SIRET : 191 700 913 000 12

Codes UAI : Education Nationale - 0171428K